© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

j ai fait le tour de tout ce qui était possible... en vain

Par Profil supprimé Postée le 29/10/2011 12:06

> j 'ai porté plainte contre mon fils violence aggravée... proposé médiation en avril... justice traine depuis tout ce temps il a tout le temps de me tuer. Menace de me balancer dans les escaliers, tout le monde s'en fout il joue les caids et se marre bien... SENTIMENT DE TOUTE PUISSANCE;JE VOUDRAIS LE FAIRE EXPULSER DE CHEZ MOI POUR ME PROTEGER QUE FAUT IL FAIRE ? SVP MERCI

Mise en ligne le 01/11/2011

Bonjour,

Seules les forces de l'ordre peuvent obliger votre fils à quitter votre domicile si vous n'y arrivez pas seule. Etant donné que vous avez déjà porté plainte sans qu'il n'y ait de suites, n'hésitez pas à porter plainte une seconde fois, et en parallèle à contacter le juge des affaires familiales afin de témoigner de votre situation.

La violence de votre fils n'est pas directement en lien avec la drogue, et de ce fait notre service trouve ses limites dans l'aide qu'il peut vous apporter. Vous êtes malheureusement dans une situation toujours aussi difficile, et nous ne pouvons de ce fait que vous encourager à vous rapprocher des professionnels que nous vous avions indiqués lors de votre précédente question. Cela vous permettrait d'être soutenue afin de ne plus être seule face à tant de violence, ainsi que d'être conseillée et accompagnée dans vos démarches.

Avec tout notre soutien.